



Communiqué de presse n°5
Lundi 5 décembre 2011

LE DEBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE LGV PARIS-ORLEANS-CLERMONT-FERRAND-LYON A MI-PAROURS : un état des lieux par la CPDP et l'avis de RFF.

. Le débat public sur le projet de LGV POCL (03/11/2011–25/01/2012) est arrivé, fin novembre, à mi-parcours.

MICHEL GAILLARD, président de la CPDP, en présence de **THOMAS ALLARY**, directeur du projet POCL de RFF, présentera à la presse, LE 6 DECEMBRE A ORLEANS ET LE 7 DECEMBRE A CLERMONT-FERRAND, un bilan d'étape du déroulement du débat public.

Ils échangeront avec les journalistes sur les premiers enseignements qu'on peut en tirer.

▪ **Le débat public sur le projet de LGV POCL mobilise le public.**

Des réunions publiques qui rassemblent de **1 000 à 2 500 personnes**, plus de **10 500** qui se sont déjà déplacées pour y participer : le débat public sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon **mobilise le public de façon exceptionnelle.**

On a constaté aussi, en particulier dans des réunions thématiques comme celle d'Orléans sur **le financement du projet**, le 24 novembre dernier, la vigueur et parfois la passion, mais aussi la qualité des échanges. Et, dans chaque réunion, des points de vue divers, parfois très opposés à ceux de la majorité des présents, ont pu se faire entendre.

Cet intérêt se retrouve dans la fréquentation du site internet du débat public, www.debatpublic-lgv-pocl.org qui a déjà suscité :

- près de 46 000 connexions,
- **plus de 285 000 pages lues,**
- **193 contributions et 494 avis déposés,**
- 342 questions posées dont 74 % ont déjà reçu une réponse.

Au 1^{er} décembre, **48 cahiers d'acteurs**, rédigés par des collectivités, des associations, des chambres consulaires, avaient déjà été publiés ou étaient en voie de l'être par la CPDP, qui met ce moyen d'expression à la disposition des personnes morales.

Enfin, on constate **une implication sans précédent des collectivités territoriales** (Régions, département, intercommunalités, communes) dont les exécutifs relaient l'information sur le débat, prennent parti dans les échanges, mobilisent leurs administrés. La réponse, impressionnante, de ces derniers, en particulier par leur présence dans les réunions publiques montre, comme l'a indiqué le président de la CPDP, **Michel Gaillard**, que « *le débat est pleinement justifié, qu'il joue bien son rôle pour permettre au public de s'informer, de s'exprimer, de donner son avis sur le projet, très en amont de son éventuelle réalisation, comme l'a voulu le législateur* ».

▪ **Une nouvelle étape : le temps de l'argumentation, le temps des propositions**

«*Le succès public du débat, a aussi déclaré Michel Gaillard, est un acquis formidable. Mais, il ne suffit pas. Nous avons entendu des prises de position, des avis, des interrogations sur les scénarios mis au débat, sur le financement du projet, sur des alternatives, sur la possibilité d'élargir le débat à d'autres lignes ferroviaires... Maintenant, si le public veut étayer ces avis et surtout aider le maître d'ouvrage à affiner ses études et son projet, il serait utile de davantage argumenter. C'est ainsi que l'on pourra contribuer à la construction ou à la modification du projet.*

C'est pour cela que la CPDP a invité RFF à dire ce qu'il a entendu jusqu'à présent dans le débat, ce qu'il en retire, mais aussi à expliquer de quels éléments, de quelles demandes, il a besoin pour faire évoluer son projet et l'améliorer, pour prendre sa décision en connaissance de cause, après le débat public. »

www.debatpublic-lgv-pocl.org